

Les encycliques prennent d'habitude comme titre les premières paroles du texte, qui sont pour celle-ci : *Rerum novarum*. Cependant, contrairement à cette habitude, l'encyclique actuelle porte comme titre spéciale : *De conditione opificium*.

La réfutation de l'école socialiste occupe 15 pages dans l'Encyclique. Le Pape y défend vivement les droits de la propriété et de l'hérédité. Ils les déclare naturels et divins. Il place comme base de la propriété le travail. Il conclut que le collectivisme des propriétés nuirait à ceux mêmes qu'il s'agit de soulager.

De la page 15 à la page 28, le Pape résume la participation de l'Eglise dans la solution de la question sociale. Il rappelle les maximes de l'enseignement chrétien.

De la page 28 à la page 41, il définit les devoirs de l'Etat. Il signale les devoirs généraux envers les ouvriers, et ceux qu'il faut leur faire observer dans les ateliers religieux. Il importe d'y faire fleurir l'intégrité des mœurs et la justice, éviter la promiscuité des sexes contraire à la moralité; s'assurer que les ouvriers ne sont pas surmenés; que le travail de nuit est approprié au sexe et à l'âge des ouvriers. L'autorité des lois doit pourvoir à tout cela dans certaines limites. Le Pape signale ensuite les dommages qui résultent des grèves. Il invoque l'intervention de la loi afin qu'on en fasse cesser les causes, et pour les empêcher de s'étendre et d'amener des conflits entre les patrons et les ouvriers. Il recommande l'observation du repos dominical. Quant aux salaires, il estime que les différends entre les patrons et les ouvriers devraient être résolus par des collèges mixtes. Il recommande l'épargne, dont il signale les grands avantages pour les ouvriers.

De la page 41 à la page 52 et dernière, le Pape traite la question des associations ouvrières, les assurances, les patronages et les syndicats. Il conclut: " Il faut pourvoir avec la plus grande célérité à ce que le mal ne devienne pas incurable par l'hésitation des médecins." Les gouvernants doivent, à cet effet, recourir à l'action par des lois et par des institutions; les riches et les maîtres se souvenir de leurs devoirs, les prolétaires se rendre à la voix de la raison, et puisque la religion est seule capable de guérir le mal à fond, il faut que tous et surtout les évêques, le clergé, en fassent valoir la bienfaisante influence, enseignent et pratiquent largement la charité, base de toutes les vertus.